

Origine du mot frontage et définition



« Frontage » privé réalisé en 1990 devant l'immeuble du 4 cité de la Chapelle Paris 18^{ème}



« Frontage » privé réalisé en 2005 rue Emile Duployer Paris 18^{ème}

Néologisme

Ce mot est un néologisme de 2012 de l'urbaniste Nicolas Soulier, emprunté au mot anglais *frontage*.

« A frontage is the full length of a plot of land or a building measured alongside the road on to which the plot or building fronts. »

— *Définition anglaise du mot frontage*²

Dans son livre *Reconquérir les rues : exemples à travers le monde et pistes d'actions* publié en 2012, l'urbaniste Nicolas Soulier propose d'utiliser ce mot, plutôt que tous ses possibles synonymes. Ils ont le défaut d'être tous des types spécifiques de frontage : *avant-cour*, *jardin de devant*, *courée*³, *cour anglaise*, *usoir*... Le terme de frontage est selon lui le seul terme réellement propre à la définition de la partie avant d'une construction située entre la façade et le trottoir de la rue.

On retrouve d'autres termes qui pourraient être considérés comme de vrais synonymes, par exemple *façade de terrain* utilisé au Canada⁴.

Définition de l'urbaniste Nicolas Soulier

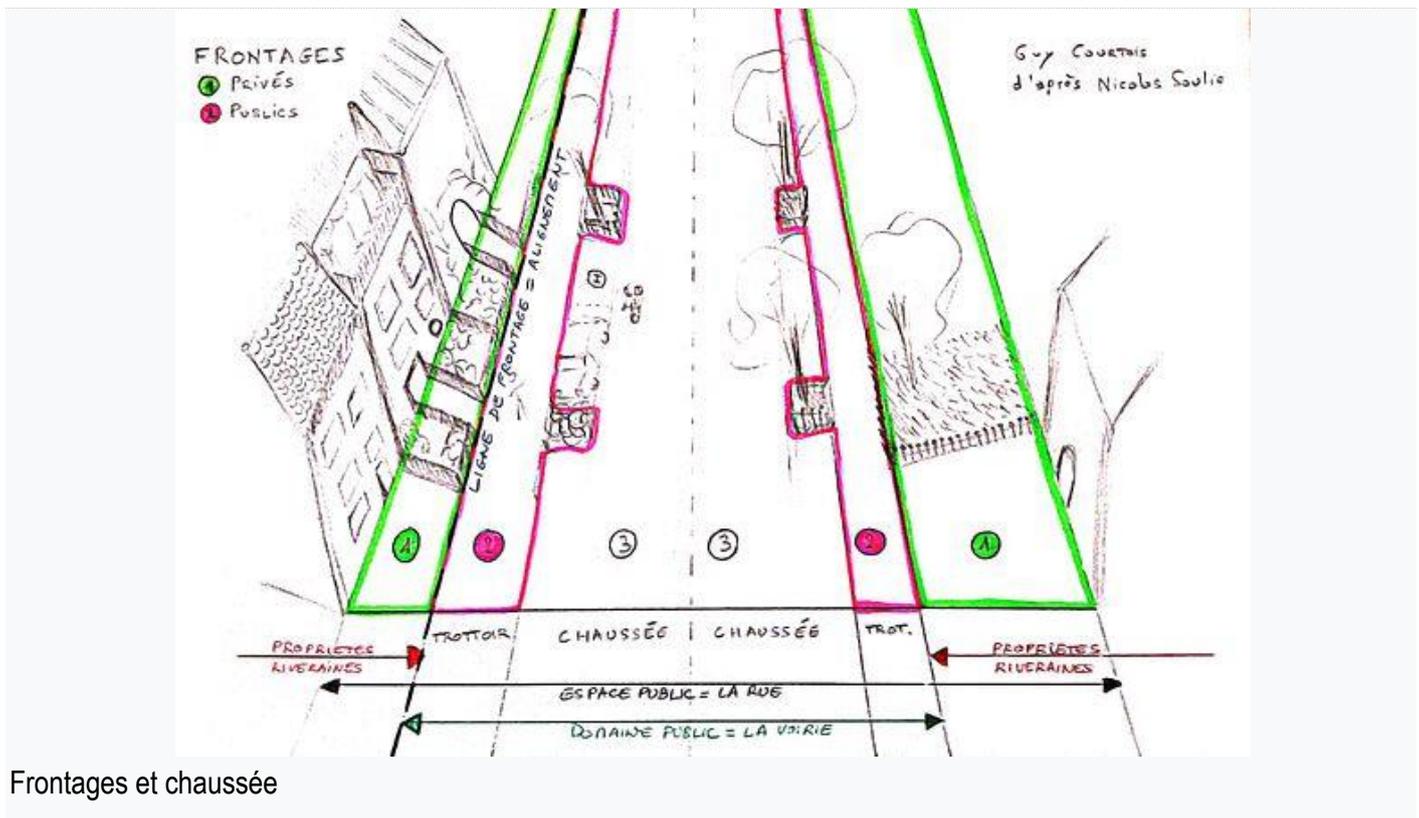
Nicolas Soulier définit ainsi un frontage :

« Un frontage est formé des éléments suivants : ***Frontage privé** : un frontage privé est formé par :- le terrain privé situé entre la limite de propriété et la façade du bâtiment en retrait tournée vers la rue ; :- les éléments de cette façade

jusqu'à la hauteur du 2^e étage ; – les entrées orientées vers la rue ; – une combinaison d'éléments architecturaux tels que clôtures, perrons, vérandas et galeries d'entrée...

Ces éléments ont une influence sur les conduites sociales dans l'espace public.

* **Frontage public** : un frontage public est la surface du domaine public de voirie comprise entre le caniveau de la chaussée et la limite du trottoir côté riverains. Il comprend le trottoir, les arbres de rue, les lampadaires, les mobiliers urbains, et éventuellement des bandes de terrain plantées. Le frontage public est cette partie cruciale de la rue, où les piétons circulent et accèdent aux propriétés et aux bâtiments riverains ; ils constituent un des principaux éléments de l'espace public ; c'est là que les gens se mêlent les uns aux autres, conversent, jouent, mangent... C'est une composante importante non seulement du système de déplacement, mais aussi du tissu social.



Frontages et chaussée

Ligne de frontage : la ligne de frontage est la limite d'une propriété privée qui la sépare du domaine public de voirie (nous l'appelons en France « l'alignement »).

— Nicolas Soulier, *Extrait du livre Reconquérir les rues [archive], 2012*

LES FRONTAGES

De même que les Québécois, les anglophones en Amérique du Nord, utilisent ce terme venu du français : le mot frontage joue en fait un rôle important dans le vocabulaire de l'urbanisme aux USA, où il désigne vraiment l'espace de bord de rue, tant privé que public, qui s'étend devant un riverain :

front-age prononciation : 'fr&n-tij'

1 : a piece of land that lies adjacent (as to a street or the ocean)

2 : the land between the front of a building and the street

3 : the length of a frontage

Ce terme « frontage », découvert par hasard à l'occasion de cette recherche terminologique, nous paraît à l'analyse correspondre très exactement à la notion spatiale que nous cherchons à nommer. Nous proposons donc d'y consacrer notre attention.

Quelques éléments concernant les frontages aux États-Unis

L'urbanisme nord-américain utilise largement cette notion, et le mouvement des New Urbanists a fait des frontages une de ses notions clé, qu'ils définissent et développent très clairement en distinguant frontages privés et frontages publics, de part et d'autre de la ligne de frontage, définitions, dont on peut proposer la

traduction suivante en français :

« Un frontage est formé par :

- le terrain privé situé entre la limite de propriété et la façade du bâtiment en retrait tournée vers la rue ;
- les éléments de cette façade jusqu'à la hauteur du 2^e étage ;
- les entrées orientées vers la rue ;
- une combinaison d'éléments architecturaux tels que clôtures, perrons, vérandas et galeries d'entrée ...

Ces éléments ont une influence sur les conduites sociales dans l'espace public ».

- frontage public

Un frontage public est la surface du domaine public de voirie comprise entre le caniveau de la chaussée et la limite du trottoir côté riverains. Il comprend le trottoir, les arbres de rue, les lampadaires, les mobiliers urbains, et éventuellement des bandes de terrain plantées.

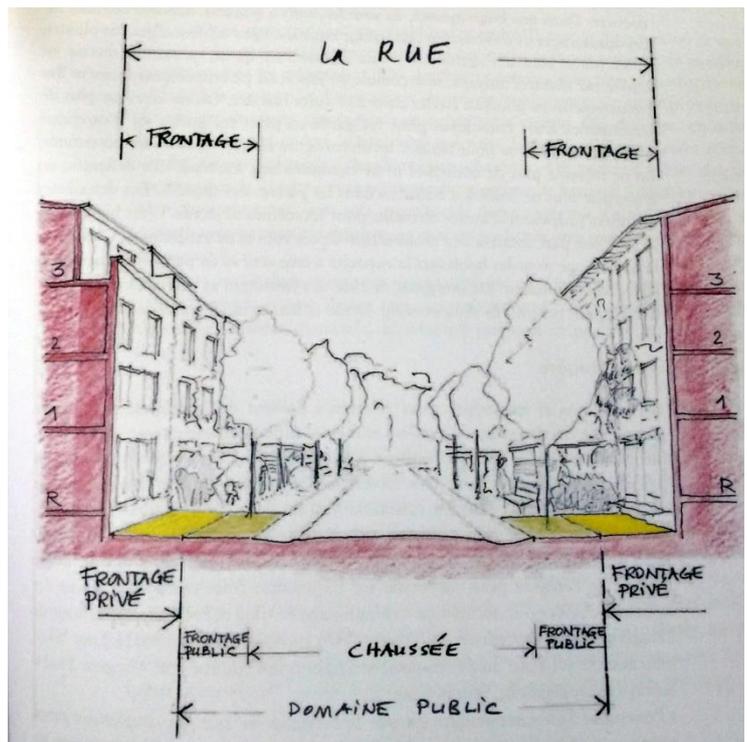
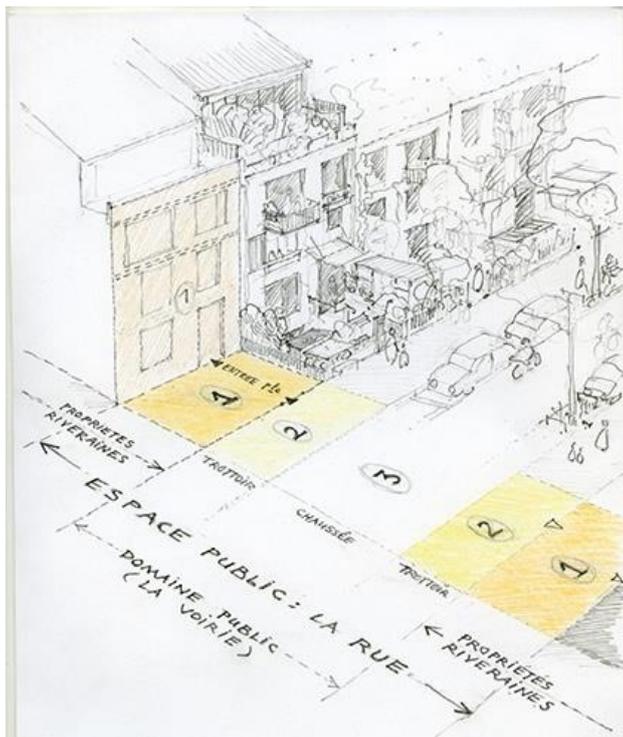
Le frontage public est cette partie cruciale de la rue, où les piétons circulent et accèdent aux propriétés et aux bâtiments riverains ; ils constituent un des principaux éléments de l'espace public ; c'est là que les gens se mêlent les uns aux autres, conversent, jouent, mangent... C'est une composante importante non seulement du système de déplacement, mais aussi du tissu social.

- ligne de frontage

La ligne de frontage est la limite d'une propriété privée qui la sépare du domaine public de voirie. (Nous l'appelons en France « l'alignement ».)

Une illustration de la notion de frontage :

les frontages publics et privés d'une rue du type de celles de Fribourg.



1 = FRONTAGE PRIVÉ
2 = FRONTAGE PUBLIC

Comme on le constate à l'occasion de ces quelques exemples, les frontages dans les rues des villes peuvent prendre des formes spatiales, sociales et juridiques très variées. Certains de ces frontages sont vastes, et permanents. D'autres sont exigus et éphémères. Les façades changent, les styles de vie aussi, et il revient à ces deuxièmes chantiers des riverains, notamment à ces pots fragiles, à ces plantes périssables, à ces vélos et à ces mobiliers sans cesse renouvelés, de demeurer. Si on veille à les respecter, ces frontages constituent bien une interface fertile entre les riverains et les passants, et sont un élément clef de la vie urbaine.